

les Règlemens des deux ci-devant Chambres du **Haut** et du **Bas-Canada** soient par lui consultés, pour se guider ; avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records, et faire rapport sur iceux, avec toute la diligence convenable.

Comité sur iceux.

Ordonné, Que M. **Simpson**, M. **Aylwin**, M. **Cameron**, Sir **Allan Macnab**, M. **Neilson**, M. **Prince** et M. **Thorburn** composent le dit Comité.

Frais de Poste.

Sur Motion de M. **Thorburn**, secondé par M. **Morris**,

Ordonné, Que le Greffier soit chargé de porter au compte des Contingens de cette Chambre, les Frais de poste sur toutes Lettres dont le poids n'excèdera pas une once, et sur tous les Papiers imprimés adressés aux ou par les Membres de cette Chambre, durant la Session actuelle, pourvu que lorsque les Pétitions à cette Chambre y seront incluses, les frais de poste sur icelles soient chargés sans restrictions quant au poids.

Bill des Pêches de Gaspé.

Ordonné, Que M. **Hamilton** ait la permission d'introduire un Bill pour régler les Pêches dans le District de **Gaspé**.

Il a en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Election de Kent.

Une Pétition de **J. Woods**, et autres, du **Western District**, a été présentée à la Chambre par Sir **Allan Macnab**; laquelle a été reçue et lue, exposant :

Que l'Election d'un Membre, pour représenter le Comté de **Kent** dans cette Honorable Chambre, commença dans la Ville de **Chatham**, dans le dit Comté, Lundi le vingt-deuxième jour de Mars dernier. **George Wade Foote**, Ecuyer, Shérif du **Western District**, était l'Officier Rapporteur, et l'Honorable **Samuel B. Harrison** et **Joseph Woods**, un de vos Pétitionnaires, étaient les Candidats qui ont sollicité les suffrages des Electeurs du dit Comté. Le Poll s'ouvrit, et l'Election se trouvant contestée ils continuèrent comme Candidats depuis l'ouverture du Poll, savoir, depuis le Lundi jusqu'au Samedi suivant, époque fixée par la loi pour tenir l'Election. Que pendant tout le cours de l'Election, les Electeurs de M. **Harrison** eurent la même facilité que les partisans du dit **Joseph Woods** de faire enrégistrer leurs voix sur le Livre de Poll ; et qu'à la clôture du Poll, le Samedi soir, dernier jour fixé par la loi pour tenir l'Election, le dit **Joseph Woods**, un de vos Pétitionnaires, avait la majorité des voix, ainsi qu'il le fut déclaré publiquement du **Hustings** par l'Officier Rapporteur. Que d'après la loi et l'usage suivi dans les Elections de cette Province, le dit **Joseph Woods** aurait dû être aussitôt déclaré dûment élu par le dit Officier Rapporteur, et les **Indentures** nécessaires passées par certains Electeurs du Comté, et votre Pétitionnaire, le dit **Joseph Woods**, aurait dû être déclaré dûment élu par le dit Officier Rapporteur, pour servir pour le Comté de **Kent** dans cette Honorable Chambre ; mais, au lieu de suivre une voie aussi simple et de faire un tel retour, le dit Officier Rapporteur a illégalement et frauduleusement refusé de passer les **Indentures** requises et de faire telle déclaration ou retour, mais a attesté sur le **Writ** d'Election, comme vos Pétitionnaires ont tout lieu de croire, que le dit **Joseph Woods** avait la majorité des voix, et qu'un scrutin avait été demandé par certains Francs-tenanciers du dit Comté, réclamant pour M. **Harrison** la majorité des voix légitimes, lequel scrutin devait se faire par l'Officier Rapporteur et